



**SERVICES TECHNIQUES
ARRIVE**

24 NOV. 2016

VILLE DE MENNECY
Service Urbanisme
Mairie Monique Sallet
65, Bd Charles de Gaulle
91541 MENNECY Cedex

Objet : Révision RLP – RLP arrêté

- Affaire suivie par : Mme PETIT
 - V/Réf. : SP/DB – 822.16
-
- N/Réf. : AB/RLP/MENNECY/PSE/71156
 - Affaire suivie par : M. Abdelaziz BERNICHI
 - Email : abdelaziz.bernichi@sncf.fr
 - Tél : 01 85 58 25 52

VILLE DE MENNECY

24 NOV. 2016

Arrivé

La Plaine Saint-Denis, le : **23 NOV. 2016**

Madame,

En préambule, je vous informe de la création au 1^{er} juillet 2015 du Groupe Public Ferroviaire qui comprend 3 établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC) : SNCF (« Epic de tête ») qui assure le pilotage stratégique des EPIC SNCF Réseau (gestionnaire d'infrastructure, ex RFF-SNCF Infra et DCF) et SNCF Mobilités (exploitant ferroviaire, ex SNCF).

Par courrier du 15 novembre 2016, réceptionné dans nos services le 21 novembre 2016, vous avez bien voulu m'informer de la décision de votre commune MenneCY, par délibération de son conseil municipal en date du 04 novembre 2016, d'arrêter son projet de Règlement Local de Publicité-RLP.

Vous nous avez transmis pour avis le projet de RLP arrêté. Après consultation de ce dossier, je tiens à vous informer que SNCF au nom de SNCF Mobilités et SNCF Réseau n'a pas d'observation particulière à apporter sur ce projet arrêté.

Je vous prie de croire, Madame, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Chargé d'Urbanisme,

Abdelaziz BERNICHI